Département de la Moselle

Arrondissement de Boulay

Communauté de Communes du Pays Boulageois

Registre des délibérations du Bureau Communautaire

Séance du 13 février 2012

Sous la Présidence de Monsieur André BOUCHER, Etaient présents :

Monsieur Jean-Michel BRUN, Vice-Président, Monsieur François TROMBINI, Vice-Président, Monsieur Patrice KIEFFEL, Vice-Président, Madame Eliane KLEIN, Vice-Présidente, Monsieur Alain PIFFER, Vice-Président, Monsieur Gérard FISCHER, Vice-Président.

membres en fonction : 7 membres présents : 7 Dont représentés : 0 membres absents : 0

POINT n°1: Achat de fournitures - Maison de la petite enfance - Boulay

Monsieur le Président indique que le chantier de la Maison de la Petite enfance se poursuit. En parallèle, un marché de fournitures a été lancé afin d'acheter tout le matériel nécessaire pour équiper le bâtiment.

Après en avoir délibéré, Les membres du Bureau,

DECIDENT A L'UNANIMITE

- 1) De retenir les fournisseurs suivants pour l'équipement de la maison de la petite enfance :
 - Matériel électroménager : le magasin Weldom de Boulay pour la somme de 1231,08 € TTC.
 - Matériel de puériculture : la société WESCO pour la somme de 6 809,62 € TTC.
 - Matériel d'activités et livres : la librairie HISLER-EVEN pour la somme de 759,80 € TTC.
 - Jeux éducatifs : la librairie HISLER-EVEN pour la somme de 6 093,66 € TTC.
 - Matériel de bureau : la société Bureau Equipement pour la somme de 7 252,54 € TTC.
 - Matériel d'hygiène et d'entretien : la société TOUSSAINT pour la somme de 1 853,01 € TTC.
 - Mobilier spécialisé : la société WESCO pour la somme de 10 825,39 € TTC.
 - Vaisselle spécialisée : la société WESCO pour la somme de 941,78 € TTC.
 - Jeux extérieurs : la société IMAJ pour la somme de 19 889,48 € TTC.
- 2) d'autoriser le Président à signer toutes les pièces administratives et financières afférentes.

POINT n°2: Dossier de demande de subvention - Conseil Général de la Moselle - Insolivres 2012

Monsieur le Président indique que, comme les années précédentes, le conseil général a sollicité les bibliothèques de Moselle pour participer à Insolivres. Ce festival a pour objectif la promotion de la lecture en organisant des événements autour du livre dans des lieux insolites. Le Conseil Général prend en charge 60 % du montant des frais engagés par la collectivité.

Département de la Moselle - Arrondissement de Boulay - Communauté de Communes du Pays Boulageois Registre des délibérations du Bureau Communautaire Séance du 13 février 2012

La CCPB souhaite s'associer à cet événement en collaboration avec les 4 autres bibliothèques du réseau. Ces 5 événements auront lieu pendant la première quinzaine de juin. Le coût prévisionnel du projet (intervention d'une conteuse) est de 1238 € (TVA non exigible).

Après en avoir délibéré, Les membres du Bureau,

DECIDENT A L'UNANIMITE

- 1) D'acter la participation de la CCPB à Insolivres 2012, de fixer le montant des dépenses engagées à 1238 € et de solliciter le Conseil Général de la Moselle pour l'octroi d'une subvention à hauteur de 60 % par l'adoption du plan de financement suivant :
 - Conseil Général de la Moselle : 742,80 € soit 60 % du montant des dépenses
 - CCPB: 495,20 € soit 40 % du montant des dépenses
- 2) D'autoriser le Président à signer toutes les pièces administratives et financières afférentes.

 Les membres du bureau,

 André BOUCHER, Jean-Michel BRUN, François TROMBINI,

 Patrice KIEFFEL, Gérard FISCHER, Eliane KLEIN,

Alain PIFFER,